

La Tanzanie offre la nationalité à 162.000 anciens réfugiés burundais

PANA, 19/04/2010 Dar es-Salaam, Tanzanie - Le gouvernement tanzanien a accordé la nationalité à 162.000 anciens réfugiés originaires du Burundi, affirmant ainsi son engagement à les intégrer dans la société locale. En remettant à ces nouveaux citoyens leurs certificats de naturalisation dans le village de Katumba, dans le sud-ouest de la Tanzanie, le ministre des Affaires intérieures, Lawrence Masha, a dit que la cérémonie marquait la fin d'un processus entamé en 2008 pour officialiser leur statut légal en tant que membre de la communauté tanzanienne.

La plupart de ces naturalisés ont fui le conflit au Burundi en 1972 et les autres sont leurs enfants nés dans les camps de réfugiés en Tanzanie. Des listes similaires ont été publiées dans deux autres camps à Mishamo et Ulyankulu, dans l'ouest de la Tanzanie, par des responsables du service d'immigration. Par ailleurs, le Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Antonio Guterres, qui a assisté à la cérémonie, a félicité le gouvernement tanzanien pour "sa générosité, son courage et sa décision courageuse" à trouver une solution durable au problème des réfugiés. C'est la première fois qu'un Etat naturalise en une seule fois un groupe de réfugiés aussi important sous protection de l'UNHCR. "C'est un moment historique et la meilleure solution possible au problème que ces gens rencontrent. Nous sommes très contents", a déclaré M. Guterres, exprimant ainsi "sa profonde gratitude et ses remerciements" au peuple et aux dirigeants de la Tanzanie. D'après l'agence des Nations unies pour les réfugiés, 53.600 réfugiés parmi ceux de 1972 ont choisi de rentrer au bercail en 2008 et 2009 avec l'aide de l'UNHCR.